

COMMUNE DE FESSENHEIM – Haut-Rhin**LE MAIRE**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2213-1 et L.2541-20 ;

Vu l'arrêté du 24 novembre 1967, modifié par l'arrêté du 25 juin 2009, relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;

Vu l'instruction interministérielle du 6 novembre 1992 relative à la signalisation temporaire (IISR - partie 8) ;

Considérant qu'il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement des automobiles en agglomération en raison de travaux rue de la 1^{ère} Armée du 19 au 22 novembre 2024.

A R R E T E

Art. 1 A compter du mardi 19 novembre 2024 à 8 heures jusqu'au vendredi 22 novembre 2024 à 18 heures, la rue de la 1^{ère} Armée, au niveau du plateau surélevé entre la rue du Château d'eau et la rue du Ballon d'Alsace, sera interdite à la circulation de tous véhicules à moteur.

Art. 2 Durant la période de travaux, la circulation sera modifiée comme suit :

- 1° **les véhicules venant de Hirtzfelden vers Balgau, emprunteront :**
la rue de la 1^{ère} Armée, la rue des Romains, rue du Petit Canal, rue de la Libération
- 2° **les véhicules venant de Hirtzfelden vers Blodelsheim emprunteront :**
la rue de la Première Armée – rue du Ballon d'Alsace – rue des Massifs Vosgiens – rue de la Hardt – rue de la Libération
- 3° **les véhicules venant du centre village vers Hirtzfelden emprunteront :**
la rue de la Première Armée, rue du Château d'eau, rue du Petit Canal, rue des Romains

Art. 3 Le stationnement sera interdit côté Est de la rue du Château d'eau.

Art. 4 Le non-respect de ces dispositions entraînera une mise en fourrière du véhicule.

Art. 5 La signalisation sera effectuée par l'entreprise en charge des travaux conformément à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière – Livre I – 8^e partie – signalisation temporaire – du 6 novembre 1992.

Art. 6 Le dispositif pourra être levé en fonction de l'avancement des travaux.

Art. 7 Copie du présent arrêté sera notifiée à :

- agence territoriale routière nord
- gendarmerie de Blodelsheim
- SM des gardes-champêtres intercommunaux du Haut-Rhin
- entreprise Giamberini & Guy
- SDIS 68 et CIS de Fessenheim
- Région Grand Est – service Transports
- affichage

Fessenheim le 15 novembre 2024

le maire
Claude BRENDER

